

L'autre famille

Étude comparative des familles d'accueil au Québec¹

Marie SIMARD et Jacques VACHON
École de service social, Université Laval

INTRODUCTION

Le placement d'un enfant dans une ressource d'accueil est une pratique qui, bien qu'ancienne, soulève un certain nombre de débats. Outre la question du bien-fondé du recours au placement d'un enfant et les controverses qu'il suscite, le choix de la ressource d'accueil la plus appropriée pour un placement demeure un objet de discussion tant dans les milieux d'intervention que dans les travaux de recherche (Barker *et al.*, 1990; Lane, 1994; Stein *et al.*, 1983; Wald, 1980; Lane, 1994). Doit-on privilégier la famille d'accueil ou l'institution?

L'analyse des statistiques québécoises sur le placement des enfants est éclairante à cet égard et apporte une première réponse à cette question. Ainsi, en 1960, près de deux enfants sur trois étaient placés en institution. Dix ans plus tard, la situation s'était renversée : parmi les enfants placés, les deux tiers des enfants se retrouvent en famille d'accueil et le tiers en institution (Vachon, 1978; Simard *et al.*, 1987). Bien qu'il y ait eu une diminution graduelle du nombre d'enfants placés dans le réseau des ressources d'accueil depuis cette date, la famille d'accueil représente encore aujourd'hui la ressource la plus largement utilisée lorsqu'il doit y avoir placement. En date du 31 mars 1992, on comptait au Québec 12 532 enfants placés. De ce nombre, les deux tiers séjournaient en famille d'accueil. Ainsi, parmi les enfants placés, il existe un nombre relativement élevé d'entre eux qui ont à

1. Cette recherche a été réalisée grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale.

s'adapter à un autre milieu familial et parfois même à plusieurs et ce, pour une période de temps plus ou moins longue, selon les motifs justifiant leur placement.

Il importe de préciser, que jusqu'à tout récemment, les gestionnaires, les intervenants ou les chercheurs faisaient référence aux enfants placés en famille d'accueil sans distinguer ceux placés dans une famille de garde issue du réseau de parenté ou de connaissances de l'enfant (famille d'accueil dite « spécifique ») de ceux placés dans une famille non parentale ou amie (famille dite « non spécifique »). La principale distinction entre ces deux types de famille repose sur la présence ou non de liens préalables que l'enfant et sa famille ont avec le milieu d'accueil avant le placement de ce dernier.

Au Québec comme aux États-Unis, les familles spécifiques occupent une place importante. Des informations recueillies dans les Centres de services sociaux de Montréal et de Québec au moment de l'enquête en 1992-1993 indiquent que plus de 50 % des familles d'accueil actuelles seraient « spécifiques », c'est-à-dire issues du réseau de connaissances de la famille de l'enfant. Selon certains observateurs du milieu, il y aurait eu, ces dernières années, une augmentation de la proportion de familles d'accueil spécifiques. Cependant, le fait qu'il n'y ait pas de statistiques recueillies de façon systématique au cours des ans sur cette question ne nous permet pas d'apprécier avec exactitude le taux de cette augmentation. Pour ce qui est de la situation aux États-Unis, plusieurs études font ressortir la croissance du nombre d'enfants placés en familles d'accueil spécifiques (Dubowitz *et al.*, 1993 ; Dubowitz *et al.*, 1992 ; Montemayor et Leigh, 1982 ; National CASA, 1991 ; National Commission on Family Foster Care, 1991 ; Thornton, 1991).

Le placement de jeunes en famille d'accueil spécifique ou non spécifique est l'objet de préoccupations dans les milieux professionnels qui ont la charge officielle de ces enfants (au Québec, les organismes responsables sont les Centres jeunesse) et s'inscrit dans le débat plus large qui a cours, au Québec comme ailleurs, sur les critères relatifs au choix d'un environnement le plus adéquat possible pour l'enfant. Tout en reconnaissant l'importance du maintien des liens de l'enfant avec son milieu naturel, certains s'interrogent sur le caractère bénéfique pour l'enfant de son placement en famille d'accueil spécifique. Certains s'interrogent sur la sécurité de l'enfant lorsque placé dans un environnement familial relativement semblable à la famille d'origine de l'enfant. Étant donné la nature des liens qui unissent l'enfant et sa famille à ce milieu familial d'accueil, certains se demandent s'il n'y aurait pas lieu d'attribuer des statuts différents à ces deux types de famille et de privilégier des modalités de collaboration différentes.

Aussi, il apparaît que, tant sur le plan des caractéristiques des familles d'accueil que de celles des enfants placés et de leur trajectoire de placement, on se retrouve devant une situation qui n'est pas homogène et qui présente des différences importantes. Il est à noter que plusieurs des questions soulevées présentement dans le domaine du placement d'enfant ne sont pas isolées du contexte social et économique, qui est caractérisé par des changements rapides et importants. Que l'on songe à l'augmentation du nombre de familles monoparentales et au phénomène de pauvreté qui y est associé.

Dans l'état actuel des connaissances sur les familles d'accueil au Québec, il est apparu important d'entreprendre une étude dont l'objectif est de tracer le portrait de l'ensemble des familles d'accueil et de repérer les ressemblances ou différences caractérisant les deux principaux types de milieu d'accueil : les familles d'accueil issues du réseau naturel de l'enfant (famille dite « spécifique » dans le réseau des ressources à l'enfance) et celles issues du réseau des services publics des ressources à l'enfance (famille dite « non spécifique »). Dans le cadre de cet article, nous présenterons une partie des résultats², soit les données relatives au profil des familles d'accueil, ainsi que celles reliées aux caractéristiques des enfants placés.

ÉTAT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Aux États-Unis et en Angleterre, les études qui portent précisément sur les familles d'accueil spécifiques sont peu nombreuses ; au Québec, elles sont inexistantes. Il importe de préciser que, dans les travaux américains, on utilise le terme « famille d'accueil de parenté » (*kinship foster home*). Ces familles d'accueil sont composées exclusivement de membres du réseau de la parenté de l'enfant alors qu'au Québec, dans le secteur des services à l'enfance, on utilise le terme « famille d'accueil spécifique » pour désigner à la fois des familles d'accueil composées de parents, d'amis ou de connaissances de l'enfant et de sa famille.

Caractéristiques des familles d'accueil

Les résultats des recherches réalisées jusqu'à maintenant montrent que les familles d'accueil spécifiques se distinguent des autres familles d'accueil par leur revenu, leur degré de scolarité, leur âge et la composition familiale. Il faut souligner que la majorité des études sur les

2. Cette recherche a été réalisée avec la collaboration de l'ensemble des Centres jeunesse du Québec.

familles d'accueil de parenté sont basées sur des échantillons petits ou non représentatifs.

Sur le plan économique, les familles d'accueil de parenté ou « spécifiques » ont un statut socioéconomique plus faible que les autres familles d'accueil (Cohen, 1992 ; Dubowitz, 1990 ; Dubowitz *et al.*, 1993 ; Rowe *et al.*, 1988 ; Thornton, 1991). Selon Thornton (1991), les enfants qui y sont placés bénéficient de moins bonnes conditions financières et matérielles que les autres enfants placés.

Quant au degré de scolarité, les parents d'accueil issus du réseau de parenté ont un degré d'instruction moindre que ceux des autres familles, plusieurs n'ayant pas terminé leurs études secondaires. L'étude de Dubowitz *et al.* (1993) révèle que 57 % des parents des familles de parenté ont moins de 12 années d'études. Quant à l'étude de Thornton (1991), les résultats indiquent que 66 % des parents des familles d'accueil spécifiques étudiées n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Les parents d'accueil du réseau de parenté ont une moyenne d'âge plus élevée que les autres parents, une situation attribuable principalement au fait qu'une proportion importante de ces familles est constituée des grands-parents de l'enfant. Dans l'étude de Dubowitz *et al.* (1993), les parents des familles d'accueil spécifiques ont un âge médian de 48 ans et 20 % ont plus de 60 ans, alors que dans celle de Thornton (1991), la moyenne d'âge des parents étudiés est de 54 ans et leur âge varie entre 40 et 77 ans.

L'ensemble des études américaines (Dubowitz, Feigelman et Zuravin, 1993 ; Fein et Maluccio, 1990 ; Rowe, 1988 ; Thornton, 1991) montrent que les familles d'accueil du réseau naturel de l'enfant sont majoritairement sous la responsabilité d'un parent unique, souvent un grand-parent de l'enfant. Ces familles sont en majorité dirigées par des femmes. À Montréal, les travaux de Lalande *et al.* (1991) révèlent que, parmi les familles d'accueil spécifiques du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, les grands-parents représentent le quart de ces familles, les femmes chefs de familles étant plus nombreuses.

Caractéristiques des enfants

Les enfants placés en familles d'accueil de parenté sont généralement plus âgés que ceux vivant dans d'autres types de familles d'accueil (Fein *et al.*, 1983 ; Schatz *et al.*, 1990 ; Rowe, 1988 ; Fein *et al.*, 1983). Seule l'étude de Dubowitz *et al.* (1993) indique un résultat contraire.

Dans ce cas, les enfants en familles d'accueil de parenté (spécifiques) entrent en placement à un âge moins avancé que les enfants en familles d'accueil non spécifiques.

Les recherches de Rowe *et al.* (1984), Lahti (1982) et Fein *et al.* (1983) indiquent que les enfants placés en familles d'accueil de parenté se portent généralement mieux; ils seraient moins anxieux, mieux intégrés et plus stables. Ils manifesteraient un sens d'appartenance et d'identité plus fort et obtiendraient de meilleurs résultats scolaires. Ces enfants auraient également plus de contacts avec leurs parents.

MÉTHODOLOGIE

Population à l'étude

La population à l'étude est constituée des familles d'accueil actives³ au 31 mai 1992. La population-mère a été constituée à partir de la liste exhaustive des familles d'accueil transmise par tous les établissements responsables du placement des enfants au Québec. En date du 31 mai 1992, la population-mère de l'étude était constituée de 5 342 familles d'accueil réparties en 3 291 familles (62 %) du réseau public (non spécifiques) et 2 051 familles (38 %) du réseau naturel de l'enfant (spécifiques).

L'échantillon est de type probabiliste et stratifié en fonction des régions et du type de famille d'accueil. Pour ce qui est de l'étude des caractéristiques des enfants, nous n'avons retenu qu'un seul enfant par famille d'accueil, dans les situations où il y avait plusieurs enfants placés, selon un mode de sélection qui n'avait pas un caractère probabiliste. L'échantillon final est donc composé de 590 familles, et d'autant d'enfants, réparties en 360 familles issues du réseau public et 230 familles issues du réseau naturel, ce qui représente 11 % du nombre total de familles d'accueil actives au 31 mai 1992.

Sources des données et instrumentation

Pour les besoins de la présente recherche, nous avons élaboré deux questionnaires, chacun permettant de recueillir les informations auprès des personnes les plus habilitées à les fournir. Ainsi, les

3. Une « famille d'accueil active » est une famille d'accueil accréditée par un établissement reconnu des services sociaux qui a charge d'au moins un enfant en placement à cette date.

données proviennent de deux sources⁴ : l'intervenant-ressource et l'intervenant-bénéficiaire⁵. Le premier questionnaire comprend les questions relatives aux familles d'accueil et le second celles relatives à l'enfant placé et à son milieu d'origine.

Les données de l'étude ont été traitées et analysées au moyen du progiciel SAS⁶. Des analyses bivariées ont été effectuées afin de faire ressortir les ressemblances et les différences entre les deux groupes de familles. Pour les variables catégorielles, c'est le test du khi carré qui fut utilisé et le seuil de probabilité retenu devait être égal ou inférieur à 0,05. Lorsqu'il s'agissait de variables numériques ou continues, le test des moyennes, ou Student's T-test, a été effectué. Ceci exigeait une vérification préalable de la normalité des distributions et, le cas échéant, l'ordonnance par rang, avant de procéder au test.

Compte tenu que les informations relatives au revenu et à l'occupation étaient souvent manquantes dans les dossiers, nous avons dû faire appel, dans ces cas, à la mémoire des intervenants. En conséquence, le degré de ces variables revêt un caractère moins fiable.

PROFIL DES FAMILLES D'ACCUEIL

Composition des familles d'accueil

La majorité des familles d'accueil (81 %) comptent deux parents et ils sont mariés dans une proportion de 87 %. Celles issues du réseau public sont plus souvent biparentales que les familles du réseau naturel (87 % comparativement à 71 %). Cette différence est significative au plan statistique : ainsi, les familles monoparentales sont plus nombreuses dans le groupe des familles d'accueil du réseau naturel (29 %) alors qu'elles ne représentent que 13 % du groupe des familles du réseau public.

Il n'y a pas de différence quant à l'état matrimonial des parents d'accueil selon le type de famille d'accueil. Les résultats montrent que les parents du réseau public ont une durée de vie commune légèrement plus longue que ceux issus du réseau naturel. Ils sont plus nombreux dans les catégories comprises entre 15 et 34 ans de vie commune (56 %

-
4. L'intervenant-ressource fait référence au praticien professionnel qui est responsable de la famille d'accueil alors que l'intervenant-bénéficiaire est celui qui a la responsabilité de l'enfant placé.
 5. Cette procédure assurait l'anonymat aux familles et aux enfants qui leur étaient confiés.
 6. SAS Institute Inc., 1989.

TABLEAU 1

*Composition, état matrimonial et durée de vie commune
des parents d'accueil, selon le type de famille*

| Caractéristiques des parents d'accueil | Familles d'accueil du réseau public % | Familles du réseau naturel % | L'ensemble des familles d'accueil % |
|--|--|---------------------------------|--|
| Nombre de parents ^{†††} | (N=360) | (N=230) | (N=590) |
| Un | 13 | 29 | 19 |
| Deux | 87 | 71 | 81 |
| $X^2=23,263$; $DL=1$; $P=0,000$ | | | |
| État matrimonial des parents d'accueil | (N=304) | (N=161) | (N=465) |
| Marié | 86 | 88 | 87 |
| Union de fait | 14 | 12 | 13 |
| État civil de la mère [†] | (N=352) | (N=222) | (N=574) |
| Célibataire | 10 | 17 | 13 |
| Mariée | 75 | 65 | 71 |
| Séparée, divorcée, veuve | 15 | 18 | 16 |
| $X^2=7,968$; $DL=2$; $P=0,019$ | | | |
| Durée de vie commune [†] | (N=272) | (N=148) | (N=420) |
| 1 à 4 ans | 2 | 6 | 4 |
| 5 à 14 ans | 35 | 38 | 36 |
| 15 à 24 ans | 39 | 31 | 36 |
| 25 à 34 ans | 17 | 13 | 15 |
| 35 ans et plus | 7 | 12 | 9 |
| $X^2=9,654$; $DL=4$; $P=0,047$ | | | |

† signifie $p \leq ,05$; †† signifie $pp \leq ,01$; ††† signifie $pp \leq ,000$.

contre 44 %). Quant à l'état civil, on observe une différence significative uniquement dans le cas des mères : 75 % des mères du réseau public sont mariées contre 65 % pour celles du réseau naturel. Si elles sont séparées, divorcées ou veuves dans des proportions assez similaires, on dénombre une proportion plus élevée de célibataires dans les familles du réseau naturel (17 % comparativement à 10 %). Ces résultats vont à l'encontre de ceux obtenus par d'autres chercheurs. En effet, dans les études de Dubowitz (1990, 1993), seulement le tiers des parents de familles de parenté étaient mariés ou vivaient en union de fait. Pour sa part, Thornton (1987) note que seulement 25 % de parents d'accueil sont mariés ou vivent avec un conjoint. Dans la présente étude, 70 % (161/230) des parents de familles d'accueil du réseau naturel sont mariés ou en union de fait et cette proportion atteint 84 % (304/360) pour les familles du réseau public. Cela implique que moins du tiers des enfants sont gardés par un adulte seul.

Ainsi, les familles des deux groupes se distinguent principalement sur trois points : le nombre de parents composant la famille d'accueil, l'état civil des mères d'accueil et la durée de vie à deux des couples d'accueil.

Caractéristiques sociodémographiques

Le tableau 2 présente les résultats relatifs aux caractéristiques socio-démographiques suivantes : l'âge, la langue, la race, le pays d'origine et la religion⁷.

TABLEAU 2
Caractéristiques sociodémographiques des parents d'accueil,
selon le type de famille d'accueil

| Caractéristiques sociodémographiques des parents d'accueil | Familles d'accueil du réseau public % | Familles d'accueil du réseau naturel % | L'ensemble des familles d'accueil % |
|--|---------------------------------------|--|-------------------------------------|
| Âge des pères ^{††} | (N=313) | (N=157) | (N=470) |
| Moins de 34 ans | 13 | 23 | 16 |
| 35 à 54 ans | 72 | 59 | 68 |
| 55 ans et plus | 15 | 18 | 16 |
| X ² =16,369; DL=7; P=0,022 | | | |
| Âge des mères ^{††} | (N=350) | (N=209) | (N=559) |
| Moins de 34 ans | 20 | 29 | 23 |
| 35 à 54 ans | 69 | 55 | 64 |
| 55 ans et plus | 11 | 16 | 13 |
| X ² =14,324; DL=7; P=0,046 | | | |
| Langue maternelle des pères ^{†††} | (N=314) | (N=168) | (N=482) |
| Français | 91 | 84 | 89 |
| Anglais | 8 | 8 | 8 |
| Autre | 1 | 8 | 3 |
| X ² =15,7; DL=2; P=0,000 | | | |
| Langue maternelle des mères ^{†††} | (N=355) | (N=219) | (N=574) |
| Français | 90 | 81 | 87 |
| Anglais | 8 | 11 | 9 |
| Autre | 2 | 8 | 4 |
| X ² =16,1; DL=2; P=0,000 | | | |

7. Les informations concernant le seuil de signification statistique n'ont été indiquées, dans les tableaux, que lorsqu'il y avait une relation significative.

TABLEAU 2 (suite)
*Caractéristiques sociodémographiques des parents d'accueil,
selon le type de famille d'accueil*

| | | | |
|---|---------|---------|---------|
| Langue d'usage des pères ^{††} | (N=311) | (N=168) | (N=479) |
| Français | 92 | 85 | 89 |
| Anglais | 7 | 9 | 8 |
| Autre | 2 | 6 | 3 |
| X ² =9,5; DL=2; P=0,008 | | | |
| Langue d'usage des mères ^{††} | (N=348) | (N=218) | (N=566) |
| Français | 92 | 84 | 89 |
| Anglais | 7 | 11 | 9 |
| Autre | 1 | 5 | 2 |
| X ² =9,4; DL=2; P=0,009 | | | |
| Race des pères ^{†††} | (N=317) | (N=169) | (N=486) |
| Blanche | 99 | 90 | 95 |
| Autre | 1 | 10 | 5 |
| X ² =23,1; DL=1; P=0,000 | | | |
| Race des mères ^{†††} | (N=355) | (N=222) | (N=577) |
| Blanche | 98 | 90 | 95 |
| Autre | 1 | 10 | 5 |
| X ² =21,5; DL=1; P=0,000 | | | |
| Pays d'origine des pères ^{††} | (N=317) | (N=168) | (N=485) |
| Canada | 97 | 90 | 95 |
| Autre | 3 | 10 | 5 |
| X ² =8,7; DL=1; P=0,003 | | | |
| Pays d'origine des mères ^{†††} | (N=354) | (N=221) | (N=575) |
| Canada | 97 | 89 | 94 |
| Autre | 3 | 11 | 6 |
| X ² =14,1; DL=1; P=0,000 | | | |
| Religion des pères [†] | (N=305) | (N=164) | (N=469) |
| Catholique | 95 | 90 | 94 |
| Autre | 5 | 10 | 6 |
| X ² =4,7; DL=1; P=0,029 | | | |
| Religion des mères ^{††} | (N=341) | (N=212) | (N=553) |
| Catholique | 95 | 89 | 92 |
| Autre | 5 | 11 | 8 |
| X ² =6,8; DL=1; P=0,009 | | | |

† signifie $p \leq 0,05$; †† signifie $pp \leq 0,01$; ††† signifie $pp \leq 0,000$.

L'analyse des résultats montre que les deux types de famille d'accueil présentent des différences significatives pour chacune des caractéristiques sociodémographiques à l'étude. Sur le plan de la langue, de la race et de la religion, on observe que les familles du réseau

naturel comptent plus de diversité dans leurs rangs. Cette diversité trouve son explication dans le fait que les enfants anglophones ou allophones sont placés dans des familles de même origine. Quant à la variable âge, la proportion des parents d'accueil du réseau naturel est plus élevée dans les catégories d'âge extrêmes (moins de 34 ans et 55 ans et plus) que celle observée dans le groupe des parents du réseau public.

Caractéristiques socioéconomiques

Les caractéristiques socioéconomiques des parents d'accueil ont trait à la scolarité des parents, à la profession, à l'occupation d'un emploi et à sa nature, aux sources de revenu et au revenu de la famille d'accueil. Outre ces variables, nous avons également cherché à savoir si les deux types de famille présentaient des caractéristiques différentes sur le plan de leur environnement physique. Le lieu de résidence, le type d'habitation, le nombre de pièces dont la famille dispose, de même que la distance qui sépare la famille de l'établissement ont donc été étudiés. Seuls les résultats relatifs aux variables qui distinguent de façon significative les deux types de famille sont présentés au **tableau 3**.

TABLEAU 3

*Caractéristiques socioéconomiques des parents d'accueil,
selon le type de famille d'accueil*

| Caractéristiques socioéconomiques des parents d'accueil | Familles d'accueil du réseau public % | Familles d'accueil du réseau naturel % | L'ensemble des familles d'accueil % |
|---|---------------------------------------|--|-------------------------------------|
| Scolarité des mères ^{††} | (N=342) | (N=209) | (N=551) |
| Primaire | 17 | 23 | 19 |
| Secondaire | 64 | 68 | 65 |
| Collégiale | 14 | 4 | 10 |
| Universitaire | 6 | 5 | 6 |
| X ² =14,126; DL=3; P=0,003 | | | |
| Occupation d'un emploi par les pères ^{††} | (N=313) | (N=168) | (N=481) |
| Oui | 80 | 70 | 77 |
| Non | 73 | 21 | 18 |
| Retraité | 3 | 9 | 5 |
| X ² =9,89; DL=2; P=0,007 | | | |
| Occupation d'un emploi par les mères ^{††} | (N=350) | (N=216) | (N=566) |
| Oui | 26 | 37 | 31 |
| Non | 73 | 59 | 67 |
| Retraîtée | 1 | 4 | 2 |
| X ² =13,392; DL=2; P=0,001 | | | |

TABLEAU 3 (suite)
*Caractéristiques sociodéonomiques des parents d'accueil,
 selon le type de famille d'accueil*

| | | | |
|--|---------|---------|---------|
| Catégorie d'emploi occupé par les mères ^{††} | (N=83) | (N=68) | (N=151) |
| - Personnel cadre, professionnel, technique | 34 | 12 | 24 |
| - Personnel administratif, de bureau ou de vente et de services | 47 | 69 | 57 |
| - Métiers, secteur primaire, fabrication, transformation | 6 | 10 | 8 |
| - Journalière, sans profession précise, responsable du foyer, etc. | 13 | 9 | 11 |
| X ² =16,969; DL=3; P=0,001 | | | |
| Revenu familial annuel ^{††} | (N=306) | (N=193) | (N=499) |
| Moins de 14 999 \$ | 10 | 17 | 13 |
| 15 000 \$ à 24 999 \$ | 17 | 29 | 21 |
| 25 000 \$ à 34 999 \$ | 31 | 26 | 29 |
| 35 000 \$ à 44 999 \$ | 23 | 15 | 20 |
| 45 000 \$ à 54 999 \$ | 12 | 7 | 10 |
| 55 000 \$ à 64 999 \$ | 3 | 3 | 3 |
| 65 000 \$ et plus | 4 | 3 | 3 |
| X ² =20,02; DL=6; P=0,003 | | | |
| Lieu de résidence ^{†††} | (N=358) | (N=227) | (N=585) |
| Grande ville (100 000 et plus) | 18 | 35 | 25 |
| Ville moyenne (30 000 - 99 000) | 21 | 21 | 21 |
| Petite ville (5 000 - 29 000) | 26 | 19 | 23 |
| Village (moins de 5 000) | 34 | 26 | 31 |
| X ² =21,56; DL=3; P=0,000 | | | |
| Type d'habitation ^{†††} | (N=359) | (N=226) | (N=585) |
| Résidence unifamiliale | 82 | 57 | 72 |
| Jumelé, maison en rangée | 11 | 17 | 14 |
| Résidence multifamiliale | 6 | 26 | 14 |
| X ² =55,15; DL=2; P=0,000 | | | |
| Nombre moyen de pièces occupées ^{†††} | (N=335) | (N=210) | (N=545) |
| T=8,4611; DL=543 | Moyenne | Moyenne | Moyenne |
| | 7,4 | 5,9 | 6,9 |

† signifie $p \leq 0,05$; †† signifie $p \leq 0,01$; ††† signifie $p \leq 0,000$.

L'analyse du tableau fait ressortir que les parents d'accueil des deux groupes se distinguent également sur le plan des caractéristiques socioéconomiques. Les mères d'accueil du réseau naturel sont moins scolarisées. Elles travaillent plus souvent à l'extérieur du foyer et se retrouvent dans une proportion plus grande dans la catégorie d'emploi

« personnel administratif, de bureau, de vente ou de services ». Pour ce qui est des pères d'accueil, on note également que ceux issus du groupe des familles du réseau naturel sont moins nombreux sur le marché du travail. Le niveau des revenus des parents d'accueil du réseau naturel est plus bas que celui des parents du réseau public. Ils habitent plus souvent une grande ville, une résidence multifamiliale et disposent d'un moins grand nombre de pièces de logement. Ces résultats rejoignent les conclusions de la National Commission on Family Foster Care (1991), de même que celles de Thornton (1991), à savoir que les familles d'accueil du réseau naturel sont économiquement plus pauvres que les autres familles d'accueil. Selon ces auteurs, il y aurait lieu d'examiner les risques encourus par les enfants placés lorsqu'ils bénéficient de moins bonnes conditions économiques.

CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS PLACÉS DANS LES FAMILLES D'ACCUEIL

Cette section présente le profil des enfants placés dans les deux catégories de familles d'accueil à l'étude. Le lecteur se rappellera que, lorsqu'il y avait plus d'un enfant placé dans une famille, l'information était recueillie sur un seul enfant et ce dernier était choisi au hasard.

Sexe, âge et état de santé

Les garçons et les filles représentent respectivement 53 % et 47 % des enfants placés dans les familles du réseau public, comparativement à 51 % et 49 % dans les familles du réseau naturel. Il n'y a donc aucune différence significative entre les groupes de familles quant au sexe des enfants qui leur sont confiés. En ce qui a trait à l'âge, les résultats montrent que les enfants placés dans le réseau naturel sont sensiblement plus âgés. Ces derniers ont en moyenne 11,5 ans, alors que ceux placés dans une famille du réseau public ont en moyenne 10,3 ans.

Afin d'avoir un aperçu de l'état de santé des enfants placés, nous avons examiné les variables suivantes : la présence d'un handicap, la présence d'un problème de santé particulier ainsi que la fréquentation des spécialistes de la santé. Les résultats montrent que 16 % des enfants placés en famille d'accueil présentent un handicap quelconque. Toutefois, ils sont plus nombreux dans les familles d'accueil du réseau public (21 %) que dans les familles du réseau naturel (9 %).

TABLEAU 4
*Sexe, âge et état de santé des enfants placés,
 selon le type de famille d'accueil*

| Caractéristiques des enfants placés | Enfants placés dans une famille du réseau public % (N=360) | Enfants placés dans une famille du réseau naturel % (N=230) | L'ensemble des familles d'accueil % (N=590) |
|---|---|--|--|
| Sexe | | | |
| Garçons | 53 | 51 | 52 |
| Filles | 47 | 49 | 48 |
| Âge | | | |
| 0 à 5 ans | 20 | 15 | 18 |
| 6 à 11 ans | 31 | 29 | 30 |
| 12 à 17 ans | 46 | 51 | 48 |
| 18 ans et plus | 3 | 5 | 4 |
| Moyenne d'âge ^{††} | | | |
| T=3,0828; DL=574,0 | Moyenne 10,3 | Moyenne 11,5 | Moyenne 10,77 |
| Présence d'un handicap ^{†††} | | | |
| Non | 79 | 91 | 84 |
| Oui | 21 | 9 | 16 |
| X ² =13,412; DL=1; P=0,000 | | | |
| Présence d'un problème de santé ^{††} | | | |
| Non | 78 | 88 | 82 |
| Oui | 22 | 12 | 18 |
| X ² =10,074; DL=1; P=0,002 | | | |

† signifie $p \leq 0,05$; †† signifie $p \leq 0,01$; ††† signifie $p \leq 0,000$.

Concernant la présence de problèmes particuliers de santé chez l'enfant, les familles du réseau public accueillent, dans 22 % des cas, un enfant aux prises avec divers problèmes de santé, contre 12 % pour les familles du réseau naturel. Cet écart est significatif sur le plan statistique.

Langue, race et pays d'origine

Le tableau 5 permet de constater qu'il existe des différences de langue d'usage, de race et de pays d'origine des enfants placés, selon le type de famille à qui ils sont confiés. Les enfants placés dans une famille du réseau naturel parlent le français dans 80 % des cas, comparativement à 88 % des enfants vivant dans une famille du réseau public.

Ils se distinguent également sur le plan de leur langue d'usage : 15 % les enfants placés dans le réseau naturel parlent une autre langue que le français, contre 9 % des enfants du réseau public.

Les enfants placés dans les familles du réseau naturel sont de race blanche dans 84 % des cas, alors que ceux du réseau public le sont dans 91 % des cas. On observe une proportion plus élevée d'enfants de race noire dans les familles du réseau naturel que dans les autres (10 % contre 4 %). Quant au pays d'origine, 97 % des enfants du réseau public sont nés au Canada, contre 91 % des enfants placés dans le réseau naturel.

TABLEAU 5

*Profil scolaire des enfants placés en famille d'accueil,
selon le type de famille d'accueil*

| Profil scolaire | Enfants placés dans une famille du réseau public % | Enfants placés dans une famille du réseau naturel % | L'ensemble des familles d'accueil % |
|--|---|--|--|
| Fréquentation de l'école | (N=359) | (N=229) | (N=588) |
| N'est pas d'âge scolaire | 21 | 14 | 18 |
| Oui | 75 | 78 | 77 |
| Non | 4 | 7 | 5 |
| $X^2=7,317$; $DL=3$; $P=0,062$ | | | |
| Fréquentation d'une classe ou d'une école spéciale [†] | (N=287) | (N=190) | (N=586) |
| Non | 65 | 77 | 75 |
| Oui | 35 | 23 | 25 |
| $X^2=12,182$; $DL=3$; $P=0,007$ | | | |
| Type de classe ou d'école spéciale [†] | (N=84) | (N=41) | (N=125) |
| Régulière avec support pédagogique | 6 | 15 | 9 |
| Spéc. pour troubles d'appren- tissage ou de comportement | 23 | 22 | 22 |
| Spéc. pour problèmes de déficience | 31 | 12 | 25 |
| Classe, école pour prob. multiples | 12 | 10 | 11 |
| Cheminement particulier, temporaire ou continu | 23 | 17 | 21 |
| Autre, classe de douance, de musique, sport-études, etc. | 6 | 24 | 12 |
| $X^2=14,177$; $DL=4$; $P=0,007$ | | | |

TABLEAU 5 (suite)
*Profil scolaire des enfants placés en famille d'accueil,
 selon le type de famille d'accueil*

| | | | |
|--|---------|---------|---------|
| Nombre d'années de scolarité complétées ^{†††} | (N=228) | (N=182) | (N=410) |
| 0 à 3 ans | 31 | 26 | 29 |
| 4 à 6 ans | 28 | 20 | 24 |
| 7 à 9 ans | 36 | 32 | 35 |
| 10 à 12 ans | 5 | 23 | 13 |
| T=3,6267 ; DL=408,0 ; P=0,0003 | | | |
| Comportement à l'école ^{††} | (N=279) | (N=186) | (N=465) |
| Très adéquat | 19 | 33 | 25 |
| Adéquat | 56 | 50 | 53 |
| Peu adéquat | 22 | 12 | 18 |
| Très inadéquat | 4 | 5 | 4 |
| X ² =16,972 ; DL=3 ; P=0,001 | | | |
| Résultats scolaires ^{††} | (N=267) | (N=184) | (N=451) |
| Excellents | 4 | 9 | 6 |
| Très bons | 23 | 30 | 26 |
| Moyens | 42 | 37 | 40 |
| Faibles | 25 | 15 | 21 |
| Inférieurs à la note de passage | 7 | 8 | 7 |
| X ² =13,835 ; DL=4 ; P=0,008 | | | |
| Nombre moyen d'années de scolarité complétées ^{†††} | (N=228) | (N=182) | (N=410) |
| | Moyenne | Moyenne | Moyenne |
| T=3,6267 ; DL=408,0 | 5,36 | 6,45 | 5,85 |

† signifie $p \leq 0,05$; †† signifie $p \leq 0,01$; ††† signifie $p \leq 0,000$.

En résumé, on observe des différences sur le plan des caractéristiques sociodémographiques des enfants. Les enfants placés dans le réseau naturel présentent plus souvent des caractéristiques diversifiées de langue maternelle et de langue d'usage, de race et d'origine ethnique. La situation au Québec est fort différente de celle qui prévaut aux États-Unis. Par exemple, dans l'étude de Dubowitz (1993), 90 % des enfants de son échantillon étaient noirs et 10 % étaient blancs.

Profil scolaire

Le profil scolaire des enfants a été étudié à partir des variables suivantes : la fréquentation d'une école (régulière ou spéciale), le degré de scolarité, le comportement à l'école et les résultats scolaires.

Sur le plan scolaire, il ressort que les enfants du réseau naturel ont en moyenne un nombre d'années de scolarité plus élevé. Ils fréquentent

moins souvent une classe ou une école spéciale, et lorsque c'est le cas, ils requièrent un niveau moindre de support et d'encadrement que les enfants des familles d'accueil du réseau public. Leurs résultats scolaires sont supérieurs et leur comportement à l'école plus normatif.

TABLEAU 6

*Langue, race et pays d'origine des enfants placés,
selon le type de famille d'accueil*

| Caractéristiques des enfants placés | Enfants placés dans une famille du réseau public % | Enfants placés dans une famille du réseau naturel % |
|---|---|--|
| Langue maternelle [†] | (N=359) | (N=229) |
| Français | 88 | 80 |
| Anglais | 8 | 10 |
| Autre | 4 | 10 |
| X ² =8,768 ; DL=2 ; P=0,012 | | |
| Langue d'usage [†] | (N=354) | (N=226) |
| Français | 91 | 85 |
| Anglais | 7 | 11 |
| Autre | 2 | 4 |
| X ² =5,965 ; DL=2 ; P=0,051 | | |
| Race [†] | (N=359) | (N=230) |
| Blanche | 91 | 84 |
| Noire | 4 | 10 |
| Autre | 5 | 6 |
| X ² =8,627 ; DL=2 ; P=0,013 | | |
| Pays d'origine ^{††} | (N=360) | (N=230) |
| Canada | 97 | 91 |
| Autre | 3 | 9 |
| X ² =11,377 ; DL=1 ; P=0,001 | | |

† signifie $p < 0,05$; †† signifie $p < 0,01$; et ††† signifie $p < 0,000$.

Ces résultats vont dans le même sens que ceux observés dans certaines études américaines. Lahti (1982), Fein *et al.* (1983) et Rowe (1984) ont aussi observé que les enfants placés dans la parenté avaient de meilleurs résultats scolaires et un meilleur fonctionnement scolaire et ce, malgré le fait que les parents d'accueil étaient souvent moins intéressés à cet aspect.

CONCLUSION

Cette étude fait ressortir que, sur le plan de la composition familiale, les familles d'accueil du réseau naturel, comparativement aux familles du réseau public, sont plus souvent monoparentales et comportent une plus grande proportion de mères célibataires. On observe, en outre, que le nombre d'années de vie maritale des couples de ces familles est un peu moins élevé. Ces familles se distinguent aussi par une plus grande hétérogénéité sur le plan de l'âge, de la langue, de la race, du pays d'origine et de la religion. Il est à noter que les différences observées sur le plan ethnique caractérisent surtout les familles d'accueil du réseau naturel habitant les grandes régions urbaines. Sur le plan socioéconomique, il ressort également que les familles issues du réseau naturel ont un niveau de revenu plus bas et vivent plus souvent en région urbaine dans un logement multifamilial disposant d'un nombre de pièces moindre. De plus, les mères de ces familles sont moins scolarisées et travaillent plus souvent à l'extérieur du foyer, alors que les pères sont moins nombreux à occuper un emploi.

Quant aux enfants placés, on observe qu'ils se distinguent, sous certains aspects, en fonction du type de famille d'accueil où ils séjournent. Ainsi, les enfants placés dans des familles du réseau naturel sont plus hétérogènes sur le plan de la race, de l'origine ethnique, de la langue maternelle et de la langue d'usage. Il importe de noter que, lorsque les parents sont à la recherche d'une ressource d'accueil pour leur enfant, ils ont tendance à trouver une famille d'accueil apparentée à leur milieu, d'où la présence plus élevée de familles d'origine ethnique dans les familles appartenant à la catégorie du réseau naturel. Les résultats révèlent aussi que ces enfants, dans l'ensemble, présentent moins souvent des handicaps ou des problèmes de santé, moins de difficultés scolaires et fréquentent moins souvent une classe spéciale.

Ces résultats font ressortir que les deux types de famille d'accueil et les deux groupes d'enfants qui y sont placés ont des profils différents qui peuvent suggérer certaines orientations pour la pratique. Ainsi, le caractère ethnique des familles du réseau naturel est plus marqué et doit être pris en considération par les Centres jeunesse sur les plans tant de l'évaluation que de l'encadrement de ces familles d'accueil. Une sensibilité des intervenants aux variations culturelles dans les forces de solidarité familiale et les méthodes éducatives doit imprégner les modes d'intervention. Par ailleurs, les familles d'accueil du réseau public accueillent une clientèle « plus lourde » d'enfants, ce qui exige un plus grand suivi quant à leurs besoins en services médicaux, scolaires et psychosociaux.

Ces résultats ne sont que partiels et n'abordent pas ici d'autres aspects importants à prendre en considération dans l'intervention, tels l'expérience des familles d'accueil, les contacts avec les familles naturelles ainsi que les conditions mises en place pour assurer le maintien des liens de l'enfant avec les membres de sa famille.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARKER, R. E. et R. R. APTEKAR (1990), *Out-of-home Care : An Agenda for the Nineties. Report and Recommendations of the CWLA Task Force on Out-of-home Care*, Washington DC, Child Welfare League of America.
- COHEN, N. A. (1992), *Child Welfare : A Multicultural Focus*, Needham Heights, Allyn and Bacon.
- DUBOWITZ, H. (1990), *The Physical and Mental Health and Educational Status of Children Placed with Relatives*, Baltimore, University of Maryland.
- DUBOWITZ, H., S. FEIGELMAN, S. ZURAVIN, V. TEPPER, N. DAVIDSON et R. LICHENSTEIN (1992), « The Physical Health of Children in Kinship Care », *American Journal of Diseases of Children*, vol. 146, p. 603-610.
- DUBOWITZ, H., S. FEIGELMAN et S. ZURAVIN (1993), « A Profile of Kinship Care », *Child Welfare*, vol. 62, n° 2, p. 153-169.
- FEIN, E., A. N. MALUCCIO et M. P. KLUGER (1990), *No More Partings. An Examination of Long Term Foster Family Care*, Washington, DC, Child Welfare League of America.
- FEIN, E., A. N. MALUCCIO, J. V. HAMILTON et D. E. WARD (1983), « After Foster Care : Permanency Planning for Children », *Child Welfare*, vol. 62, n° 6, p. 485-567.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1993), *Rapport d'analyse de la situation d'exercice de la fonction de famille d'accueil*, Québec, Service du développement des programmes, Direction générale de l'enseignement collégial.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1993), *Portrait statistique des familles*, Québec, Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la famille (15 documents couvrant chacun une région administrative du Québec).
- LAHTI, J. (1982), « A Follow-up Study of Foster Children in Permanent Placements », *Social Service Review*, Décembre, p. 556-571.
- LALANDE, D., L. BÉLANGER, M. De PASSILLÉ, M. MALENFANT, J. LARIN et G. CADIEUX (1991), *Famille d'accueil spécifique : un concept à revoir. L'accueil en milieu de parenté ou d'amis*, Montréal, Centre de services sociaux Montréal métropolitain, Comité inter-directions.

- MONTEMAYOR, R. et G. K. LEIGH (1982), « Parent-absent Children: A Demographic Analysis of Children and Adolescents Living Apart from their Parents », *Family Relations*, vol. 31, p. 367-573.
- NATIONAL COMMISSION ON FAMILY FOSTER CARE (1991), *A Blueprint for Fostering Infants, Children, and Youths in the 1990's*, Washington, DC, CWLA en collaboration avec la National Foster Parent Association.
- NATIONAL COMMISSION ON FAMILY FOSTER CARE (1991), « The Significance of Kinship Care », dans *A Blueprint for Fostering Infants, Children, and Youths in the 1990's*, Washington, DC, Child Welfare League of America, p. 89-107.
- ROWE, J., M. HUNDLEBY et L. GARNETT (1988), *Child Care Placement Patterns and Outcomes*, London, Report to the DHSS.
- SIMARD, M. et J. VACHON (1987), *La politique de placement d'enfant : étude d'implantation dans deux régions du Québec*, Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux, Recherche 44.
- STEIN, T. J. et T. L. RZEPNICKI (1983), *Decision Making at Child Welfare Intake: A Handbook for Practitioners*, New York, Child Welfare League of America.
- THORNTON, J. L. (1991), « Permanency Planning for Children in Kinship Foster Homes », *Child Welfare*, vol. 70, n° 5, p. 593-601.
- THORNTON, J. L. (1987), « An Investigation into the Nature of the Kinship Foster Home », Thèse de doctorat, Wurzweiler School of Social Work, Yeshiva University, dans *Dissertation Abstracts International*, vol. 49, n° 5, p. 1272A.
- VACHON, J. (1978), *Les parents face au placement*, Département de service social, Université de Sherbrooke.